

Enseignement

REF : DEEENS2014008

Signataire : KF/BB

Séance du Conseil Municipal du 26/06/2014

RAPPORTEUR : Meriem DERKAOUI

OBJET : Avenant n°1 à la convention annuelle d'objectifs entre la Commune d'Aubervilliers et l'association "A l'écoute de la nature" pour la mise en place des activités périscolaires à compter de septembre 2013, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires - Abrogation de la délibération n°128 du conseil municipal du 17 avril 2014 en ce qu'elle concerne l'association « Les ateliers de la nature »

EXPOSE :

Par délibération du Conseil Municipal du 5 septembre 2013, la ville a décidé de signer une convention annuelle d'objectifs avec l'association « A l'écoute de la nature » pour la mise en place d'activités périscolaires, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires en septembre 2013.

Cette association s'était engagée à assurer un nombre de séances qu'elle est en mesure de compléter pour le 3^{ème} trimestre de l'année scolaire 2013/2014 à savoir : 168 séances au lieu des 144 initialement prévues.

Ce changement introduit nécessairement des modifications dans l'annexe jointe à la convention d'objectifs signée entre la commune et cette association qui prévoient, dans l'article 11, que toute modification fera l'objet d'un avenant.

Un avenant doit donc être conclu entre les deux parties afin de préciser le nouveau volume d'interventions de l'association précitée et les nouvelles modalités financières.

Par délibération du conseil n° 128 du conseil municipal du 17 avril 2014 a autorisé la signature de l'avenant n°1 entre la Commune et l'Association « Les ateliers de la nature » en lieu et place de l'association « A l'écoute de la nature »,

Il convient donc de demander au Conseil Municipal :

- D'abroger la délibération du conseil n° 128 du conseil municipal du 17 avril 2014 en ce qu'elle concerne l'association « Les ateliers de la nature » et la signature de l'avenant n°1 à la convention annuelle d'objectifs pour la mise en place des ateliers périscolaires à compter de septembre 2013, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires entre la commune d'Aubervilliers et cette association.

- D'autoriser le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention annuelle d'objectifs précitée pour la mise en place des ateliers périscolaires pour le 3ème trimestre de l'année scolaire 2013/2014, entre la commune d'Aubervilliers et l'Association « A l'écoute de la nature ».
- D'approuver l'attribution à l'association « A l'écoute de la nature », au titre de l'année 2014, d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 3 840 €.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 45

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 JUIN 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 26 Juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 20 Juin 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Monsieur BEAUDET Pascal, Maire

Mme DERKAOUI Mériem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, Adjoint au Maire,

M CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine , MM TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, M WOHLGROTH Antoine, Mme MBONDO Thérèse, M ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mmes REDOUANE Wassila, SIGNATE Rouguy, FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, Mme RABAH Hana, M. SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, AIT BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mmes VIGEANT Claire, HAMDANE Bouchra, ALVES Présilya, MM MENIA Fayçal, BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Eric PLEE	Représenté par :	Mériem DERKAOUI
Josiane MILLA	Représentée par :	Thérèse MBONDO
Rachid ZAÏRI	Représenté par :	Claire VIGEANT
Hakim RACHEDI	Représenté par :	Omar AIT BOUALI

M. Marc RUER parti avant le vote de la question n°185

Secrétaire de séance : Mme Leïla TLILI

Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de l'Education et de l'Enfance

Enseignement

REF : DEEENS2014008

Signataire : KF/BB

OBJET :Avenant n°1 à la convention annuelle d'objectifs entre la Commune d'Aubervilliers et l'association "A l'écoute de la nature" pour la mise en place des activités périscolaires à compter de septembre 2013, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires - Abrogation de la délibération n°128 du conseil municipal du 17 avril 2014 en ce qu'elle concerne l'association « Les ateliers de la nature »

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi du 5 juin 2013 sur la refondation de l'école de la République,

Vu le décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 sur la réforme des rythmes scolaires,

Vu l'appel à projets lancé par la commune d'Aubervilliers au mois de mai 2013 en direction des associations pour la mise en place d'activités périscolaires,

Vu la délibération n° 193 du Conseil Municipal du 4 juillet 2013 approuvant le principe du partenariat entre la Commune d'Aubervilliers et les associations retenues dans le cadre de l'appel à projets pour la mise en place des ateliers périscolaires dans la cadre de la réforme des rythmes scolaires,

Vu la délibération n° 257 du 5 septembre 2013 approuvant le partenariat entre la Commune d'Aubervilliers et l'Association « A l'écoute de la nature »,

Vu le projet de convention annuelle d'objectifs entre la commune d'Aubervilliers et l'association « A l'écoute de la nature » pour la mise en place des ateliers périscolaires à compter de septembre 2013, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires,

Vu la délibération du conseil n° 128 du conseil municipal du 17 avril 2014 approuvant la signature de l'avenant n°1 à la convention annuelle d'objectifs pour la mise en place des ateliers périscolaires pour le 3ème trimestre de l'année scolaire 2013/2014, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires entre la commune d'Aubervilliers et diverses associations,

Vu le budget communal,

Considérant que la délibération du conseil n° 128 du conseil municipal du 17 avril 2014 a autorisé la signature de l'avenant n°1 à la convention annuelle d'objectifs pour la mise en place des ateliers périscolaires pour le 3ème trimestre de l'année scolaire 2013/2014 entre la Commune et l'Association « Les ateliers de la nature » en lieu et place de l'association « A l'écoute de la nature »,

Considérant l'impossibilité pour l'association « A l'écoute de la nature » de mener à bien le projet faisant l'objet de la convention précitée et la nécessité de compléter le nombre de séances d'ateliers périscolaires via la signature d'un avenant à la convention initiales,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ABROGE la délibération du conseil n° 128 du conseil municipal du 17 avril 2014 en ce qu'elle concerne l'association « Les ateliers de la nature » et la signature de l'avenant n°1 à la convention annuelle d'objectifs pour la mise en place des ateliers périscolaires à compter de septembre 2013 dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires entre la commune d'Aubervilliers et cette association.

AUTORISE le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention annuelle d'objectifs précitée pour la mise en place des ateliers périscolaires pour le 3ème trimestre de l'année scolaire 2013/2014, entre la commune d'Aubervilliers et l'Association « A l'écoute de la nature ».

APPROUVE l'attribution, au titre de l'année 2014, de la subvention de fonctionnement suivante :

Nom de l'association	Imputation budgétaire					Montant
	service	nature	fonction	action	dispositif	
A l'écoute de la nature	406	6574	255	ECOUTNAT	RYTHSCOL	3840

L'Adjoint Délégué

Mme Maria MERCADER Y PUIG
17^{ème} Adjointe au Maire



A large, stylized handwritten signature in blue ink, corresponding to the name of the official mentioned in the text above.

Reçu en Préfecture le : 27/06/2014

Publié le : 27/06/2014

Certifié exécutoire le : 27/06/2014

L'Adjoint Délégué

Mme Maria MERCADER Y PUIG
17^{ème} Adjointe au Maire



A large, stylized handwritten signature in blue ink, corresponding to the name of the official mentioned in the text above.